

Bordereau de versement Taxe d'Apprentissage 2021

Vous avez choisi de soutenir la Croix-Rouge Française et nous vous en remercions vivement.

En choisissant de nous verser votre taxe d'apprentissage, vous offrez aux étudiants et élèves toutes les chances d'exercer un métier citoyen au service des autres.

Comment verser directement votre Taxe d'Apprentissage 2021

Votre versement en 3 étapes :

1. Remplissez le bordereau de versement
2. Effectuez votre versement de taxe d'apprentissage :
Par chèque : adressé à l'ordre de la Croix-Rouge française IRFSS BOURGOGNE FRANCHE COMTE
 FI site de Lons le Saunier et à renvoyer accompagné du bordereau ci-dessous complété
Par Virement : ci-joint le RIB
3. La Croix Rouge française édite et vous adresse (par courrier et/ou email) votre reçu libératoire dans les meilleurs délais

Bordereau de versement à retourner à :
CROIX ROUGE FRANCAISE
IRFSS BOURGOGNE FRANCHE COMTE
155 chemin de Chaudon
39000 Lons le aunier



Votre entreprise :

Nom :

Adresse :

CP : Ville :

N° de Siret :

Nom et prénom du contact :

Téléphone du contact : Courriel du contact :

Montant de votre versement : Euros

Institut	Code UAI	Votre choix
Institut de formation de Champagnole	0391162B	<input type="checkbox"/>
Institut de formation de Lons-le-Saunier	0390988M	<input type="checkbox"/>
Institut de formation de Quetigny	0211599Z	<input type="checkbox"/>
Institut de formation de Vesoul	0700983N	<input type="checkbox"/>

Nous vous remercions pour votre soutien à la Croix Rouge Française